



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Oltingue

DÉCEMBRE 2023

n° 51



p. **12**

L'histoire de la chorale d'Oltingue

p. **21**

Les jeunes footballeurs sont Champion 2023

p. **29**

Les plantes exotiques envahissantes



Mot du maire

Chers Villageoises et Villageois,

Notre village défini comme bourg de proximité suit son développement avec pour objectif un cadre de vie toujours plus accueillant et aux multiples services.

Nous souhaitons la bienvenue à Kévin pour l'ouverture de la Brasserie du Réservoir dans les locaux de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers. Ce lieu de vie et d'échange propose des bières artisanales locales ainsi que divers encas.

Le Caveau du Musée ouvrira prochainement, Mme Braye et M. Armenia proposeront leurs services de petite restauration. Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes impatient de découvrir leur carte.

L'année prochaine Mme Martin, médecin généraliste prendra ses fonctions. Son nouveau cabinet accueillera ses patients dans les locaux à côté de l'agence postale. Ainsi se maintient un service primordial qu'est le système de santé dans nos petits villages. Nous lui souhaitons d'ores et déjà une belle carrière.

Les projets sont plus difficiles à mettre en œuvre, en cause la diminution des engagements financiers de l'état et notamment de la suppression de la taxe d'habitation avec ses avantages mais aussi avec ses inconvénients comme l'augmentation de la taxe foncière. Notre taux communal n'a pas augmenté, pour ne pas impacter le contribuable nous avons décidé d'ajuster nos projets selon nos finances. Comme le dit le fameux proverbe italien : « Celui qui va doucement va loin ! ».

Les Journées Citoyennes, fortes de leur succès, prendront effet le 25/05/2024 et le 28/09/2024. Vous êtes chaleureusement conviés à cet acte civique durant quelques heures de la journée. D'avance merci pour votre participation et bonne humeur !

Mes remerciements au personnel communal, aux responsables d'associations, aux bénévoles qui contribuent au bon fonctionnement de notre village.



“ Les adjoints, les conseillers et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaitez de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2024. ”

Philippe WAHL, Maire

État civil

NAISSANCES

- **SCHWOB Margaux**, née le 18 décembre 2022 à MULHOUSE, Haut-Rhin, d'Anaïs RUHLMANN et de Julien SCHWOB
- **ROCCHINI – GÜRTLER Joëlle Jeanne**, née le 18 décembre 2022 à MULHOUSE, Haut-Rhin, de Jessica GÜRTLER et de Christophe ROCCHINI
- **HATSTATT Margot Louise**, née le 31 décembre 2022 à MULHOUSE, Haut-Rhin, de Valérie SCHOEN et de Jérôme HATSTATT
- **WAHL Gabriel Arthur**, né le 2 avril 2023 à MULHOUSE, Haut-Rhin, de Pauline BOILLOT et de Geoffrey WAHL
- **STEHLIN Nans Doris**, né le 6 avril 2023 à MULHOUSE, Haut-Rhin, de Martine STEHLIN
- **STEHLIN Léandre Jean**, né le 6 avril 2023 à MULHOUSE, Haut-Rhin, de Martine STEHLIN
- **LEYCURE Etienne Lionel Raphaël**, né le 19 avril 2023 à MULHOUSE, Haut-Rhin, de Léa GIORDANI et de Julien LEYCURE
- **WINTERSTEIN Gabriel**, né le 17 juillet 2023 à MULHOUSE, Haut-Rhin, de Serenza WINTERSTEIN et de Logan WEISS
- **SCHAUINGER Bastien Joseph Hubert**, né le 3 août 2023 à MULHOUSE, Haut-Rhin, de Jessica KREMSEYER et de Donatien SCHAUINGER
- **SCHWIMMER Léo**, né le 7 septembre 2023 à MULHOUSE, Haut-Rhin, de Nathalie RITTER et de Lorris SCHWIMMER
- **BOHLI Charline**, née le 10 octobre 2023 à MULHOUSE, Haut-Rhin, de Marie ARMBRUSTER et de Philippe BOHLI
- **STEFFAN Bastien Daniel**, né le 16 octobre 2023 à MULHOUSE, Haut-Rhin, de Béline DELAGRANGE et de Brice STEFFAN



MARIAGES

Céline FELLMANN et Loïc Christophe Arnaud RUETSCH se sont mariés le 2 septembre 2023 à OLTINGUE, Haut-Rhin

DÉCÈS

- **Eugène Alfred DIENER** est décédé le 31 janvier 2023 à MULHOUSE, Haut-Rhin à l'âge de 87 ans
- **Charles Jean DOEBELIN** est décédé le 18 février 2023 à ALTKIRCH, Haut-Rhin, à l'âge de 91 ans
- **Marie Madeleine KARM épouse MUTTENZER** est décédée le 21 mars 2023 à ARLESHEIM, SUISSE à l'âge de 92 ans.
- **Pierre WITTIG** est décédé le 6 juillet 2023 à SAINT MAURICE SUR MOSELLE, Vosges, à l'âge de 84 ans
- **Simone Raymonde WIEDER veuve WALBOTT** est décédée le 7 juillet 2023 à SAINT LOUIS, Haut-Rhin à l'âge de 83 ans.
- **André Julien LITSCHIG** est décédé le 6 septembre 2023 à OLTINGUE, Haut-Rhin, à l'âge de 86 ans
- **Roger Paul LEFEBVRE** est décédé le 24 octobre 2023 à MULHOUSE, Haut-Rhin, à l'âge de 78 ans



Grands anniversaires en 2024

Janvier

- 92 ans** Marie Lucie Stehlin, née le 3 janvier 1932
- 91 ans** Cécile Stehlin, née le 7 janvier 1933
- 97 ans** Jeanne Dietlin, née le 14 janvier 1927

Février

- 88 ans** Yvonne Doppler, née le 5 février 1936
- 91 ans** Paul Walbott, né le 7 février 1933
- 88 ans** Alice Doebelin, née le 18 février 1936

Mars

- 86 ans** Marie Butzerin, née le 4 mars 1938
- 81 ans** Eléonore Walbott, née le 7 mars 1943
- 91 ans** Marie-Thérèse Wahl, née le 10 mars 1933
- 81 ans** Ella Doppler, née le 18 mars 1943
- 89 ans** Joseph Muttenger, né le 18 mars 1935
- 82 ans** Joseph Etienne, né le 26 mars 1942

Avril

- 91 ans** Clémence Boner, née le 1^{er} avril 1933
- 85 ans** Marie Maerky, née le 2 avril 1939
- 85 ans** Joseph Wurtz, né le 5 avril 1939
- 87 ans** Marie Wittig, née le 6 avril 1937
- 88 ans** Anne Fritschi, née le 13 avril 1936
- 83 ans** Georges Schweitzer, né le 23 avril 1941
- 88 ans** Solange Bloch, née le 26 avril 1936
- 95 ans** François Frey, né le 27 avril 1929
- 83 ans** Monique Litschig, née le 29 avril 1941

Mai

- 87 ans** Henri Bir, né le 2 mai 1937
- 82 ans** Anneliese Scherrer, née le 10 mai 1942
- 84 ans** Marie-Rose Stehlin, née le 15 mai 1939
- 96 ans** Jacqueline Schneider, née le 17 mai 1928
- 83 ans** Raymond Pflimlin, né le 31 mai 1941

Juin

- 92 ans** Anne-Marie Frey, née le 6 juin 1932
- 89 ans** Jean André Hamann, né le 8 juin 1935
- 82 ans** Clément Gerum, né le 12 juin 1942
- 82 ans** Christian Schweitzer, né le 17 juin 1942
- 95 ans** Lucienne Linder, née le 21 juin 1929

Juillet

- 87 ans** Paulette Hamann, née le 7 juillet 1937
- 82 ans** Elisabeth Richerdt, née le 9 juillet 1942
- 88 ans** Raymond Schoen, né le 24 juillet 1936
- 82 ans** Madeleine Bir, née le 26 juillet 1942

Août

- 85 ans** Jeanne Invernizzi, née le 1^{er} août 1939
- 91 ans** Thérèse Winterstein, née le 2 août 1933
- 83 ans** André Scherrer, né le 4 août 1941
- 83 ans** Suzanne Stehlin, née le 10 août 1941
- 83 ans** Marie-Claire Renz, née le 17 août 1941
- 84 ans** Serge Schelcher, née le 21 août 1940
- 83 ans** François Renz, né le 25 août 1941

Septembre

- 94 ans** Marie Madeleine Wacker, née le 8 septembre 1930
- 80 ans** Adrienne Schweitzer, née le 11 septembre 1944
- 82 ans** Joseph Lauber, né le 17 septembre 1942

Octobre

- 95 ans** Aimé Bloch, né le 2 octobre 1929
- 87 ans** Christiane Meyer, née le 10 octobre 1937
- 80 ans** Christiane Schelcher, née le 27 octobre 1944
- 83 ans** Marie-Thérèse Linder, née le 30 octobre 1941

Novembre

- 80 ans** Françoise Wurtz, née le 1^{er} novembre 1944
- 85 ans** Brigitte Weirich, née le 11 novembre 1939
- 94 ans** Marie Thérèse Wittig, née le 17 novembre 1930
- 100 ans** Anne Misslin, née le 19 novembre 1924
- 87 ans** Maurice Fritschi, né le 25 novembre 1937

Décembre

- 87 ans** Marthe Moll, née le 14 décembre 1937
- 90 ans** Bernard Doebelin, né le 16 décembre 1934
- 82 ans** Jean-Gérard Wurtz, né le 19 décembre 1942
- 86 ans** Odile Doppler, née le 24 décembre 1938

Séance du 31 janvier 2023 à 19h

1. Forêt : Plan de relance de l'Etat – renonciation au projet d'aide.

VU la délibération datant du 27 avril 2021 concernant les aides de l'état pour aider les propriétaires forestiers à renouveler leurs forêts pour garantir la résilience des écosystèmes forestiers dans le contexte du changement climatique ;

VU le projet de de transformation par plantation de 10.73 HA sur la commune d'OLTINGUE

VU l'augmentation du coût de l'opération par rapport au montant initial.

Le conseil municipal moins une abstention

DÉCIDE

1. De renoncer au projet ainsi qu'aux aides d'un montant total de 57 992.29 €
2. D'autoriser M. le Maire à signer tous documents de renonciation.

2. Motion – évolution alarmante de l'évolution statutaire de garde champêtre

La Commune d'OLTINGUE adhère au dispositif du Syndicat Mixte des gardes champêtres intercommunaux sous la dénomination plus commune de « Brigade Verte d'Alsace »,

Le Conseil Municipal de la Commune d'OLTINGUE réuni le 31 janvier 2023, manifeste son inquiétude face au sort qui risque d'être réservé au corps de gardes champêtres par le Ministère de l'Intérieur, et souhaite par la présente motion intervenir rapidement afin d'éviter une situation irréversible..

La loi « pour une sécurité globale préservant les libertés » publiée au Journal Officiel le 26 mai 2021 présentait un enjeu majeur et avait pour objectif de renforcer et clarifier les échanges et la coopération des forces de l'ordre sur le territoire national de nature à n'entraîner aucune confusion avec les moyens utilisés par les autres forces de l'ordre.

Lors de l'examen de cette loi, les parlementaires ont été particulièrement attentifs aux divers besoins des gardes champêtres en termes de missions, de compétences et de moyens ce qui a permis certains aboutissements tels, le port de caméra individuelle, la tenue et l'équipement du garde champêtre...

A cette fin, la Fédération Nationale des Gardes Champêtres a transmis au service en charge de la rédaction des arrêtés, la DLPAJ (Direction des libertés publiques et des affaires juridiques) un cahier des charges reprenant notamment les spécificités de la Brigade Verte d'Alsace. Depuis l'origine, l'uniforme du garde champêtre de la Brigade Verte est de coloris vert et le service est ainsi reconnu et identifié sur le territoire et ne fait l'objet d'aucune confusion avec les autres services de police.

Cependant, nous venons d'apprendre, de manière officielle que les arrêtés susmentionnés sont en passe d'être publiés et que la DLPAJ s'opposerait notamment à

l'appellation « police rurale » dont les gardes champêtres ont la charge depuis 1791, sur leur uniforme, carte professionnelle et véhicules.

De ce fait n'étant plus à leur sens un service de police, le classement de leur véhicule en Véhicule d'Intérêt Général Prioritaire ne serait pas nécessaire (contrairement aux Policiers Municipaux).

Aujourd'hui les élus éprouvent une réelle crainte de voir disparaître l'identification propre au garde champêtre pour être calquée sur celle des agents de police municipale, faisant ainsi abstraction des mentions spécifiques concernant le droit de suite et de réquisition prévus par la loi, particularités qui démarquent notoirement le garde champêtre du policier municipal. (Réquisition de la force publique prévue à l'article L.172-10 du Code de l'Environnement et art 24 du Code de procédure pénale)

La parution de ces arrêtés serait fort regrettable et pénalisante pour le corps de gardes champêtres dans sa globalité.

Avec une durée d'existence de plus de 3 décennies, la Brigade Verte d'Alsace est devenue un véritable modèle de mutualisation, elle avoisine aujourd'hui les 80 gardes champêtres qui rayonnent sur environ 380 communes. Notons que le Dispositif, unique en son genre, est en plein essor et se développe actuellement sur l'ensemble du territoire de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Par ailleurs, les élus souhaitent interpeller les pouvoirs publics sur le statut social des gardes champêtres, qui relève du niveau de rémunération de la catégorie C, alors qu'ils ont vu leurs compétences alignées à la hauteur de celles des inspecteurs de l'Office Français de la Biodiversité. Par la diversité de leurs compétences sur le plan sécuritaire et environnementale et disposant de prérogatives judiciaires élargies ils sont régulièrement conduits à rédiger des actes administratifs (arrêtés municipaux, écrits judiciaires, ...), le recrutement est particulièrement ciblé car il s'agit d'une profession au profil nécessitant des connaissances particulières et qui requiert un niveau d'études supérieures, il n'est plus concevable pour ces hommes et ces femmes d'être cantonnés à la catégorie C'est alors qu'ils disposent d'une polyvalence notable.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal de la Commune d'OLTINGUE souhaite affirmer :

- Son indéfectible attachement au fonctionnement d'une structure qui a fait ses preuves depuis plus de 30 ans de par la diversité de ses missions, sa capacité d'adaptation aux exigences diverses, ainsi que par sa proximité et sa disponibilité au service des élus et de la population ;
- Sa volonté de préserver le corps de gardes champêtres, et ses particularités, dont la présence s'avère particulièrement utile pour répondre et résoudre de nombreuses problématiques rencontrées par les Maires, notamment ruraux, face à la montée des incivilités et d'une délinquance rurale aux multiples facettes.

Rapports du Conseil Municipal

Par leur connaissance fine de la population locale et de la géographie communale, ils démontrent quotidiennement leur utilité dans de nombreux domaines, y compris du lien social.

Désignation d'un membre du conseil municipal pour délégation de signature

VU l'article L. 2131-11 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article L. 422-7 du Code de l'urbanisme ;

VU la déclaration préalable n° DP06824823E0004, déposée par M. Philippe WAHL en Mairie d'OLTINGUE le 26 janvier 2023 pour l'ouverture de deux fenêtres - parcelle cadastrée - section 01, parcelle n°170.

CONSIDERANT que M. le Maire a procédé au dépôt en son nom personnel d'une déclaration préalable en Mairie le 26 janvier 2023 pour l'ouverture de deux fenêtres - parcelle cadastrée - section 01, parcelle n°170.

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 2131-11 du Code général des collectivités territoriales, M. le Maire ne peut pas délivrer une décision de non-opposition pour un projet auquel il est personnellement intéressé.

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 422-7 du Code de l'urbanisme, le Conseil municipal doit désigner un de ses membres pour signer l'autorisation d'urbanisme. M. le Maire, Philippe WAHL sort de la salle du conseil. Le 1^{er} adjoint, M. Dominique DOEBELIN prend la présidence et le conseil municipal procède au vote et à huit voix pour

DÉCIDE

- de désigner Mme Françoise HAAS pour procéder à la signature de la décision de non-opposition à déclaration préalable.

Séance du 23 mars 2023 à 19h

1. Finances : approbation du compte administratif ainsi que du compte de gestion 2022.

Sous la présidence de M. DOEBELIN Dominique 1^{er} adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2022 qui s'établit ainsi :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	667 307.83 €	Dépenses	247 673.86 €
Recettes	798 354.45 €	Recettes	194 163.51 €
Résultat exercice	+ 131 046.62 €	Résultat exercice	- 12 159.97 €
Report année n-1	+ 128 870.54 €	Report année n-1	+ 41 350.38 €
Résultat	+ 259 917.16 €	Résultat	- 17 159.97 €
Restes à réaliser	-----	Restes à réaliser (dépenses)	- 5 000 €

La commune a un résultat de clôture pour l'exercice 2022 : + 242 757.19 €

Monsieur le Maire s'étant retiré afin que le conseil municipal puisse délibérer valablement, ce compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Les membres du conseil constatent la concordance du compte administratif 2022 avec le compte de gestion 2022.

2. Finances : affectation des résultats

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur WAHL Philippe, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022.

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat conformément au tableau ci-dessous :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Recettes :	798 354.45 €
Dépenses :	667 307.83 €
Résultat de l'exercice :	131 046.6 €
Résultat reporté N-1 (ligne 002 du CA) :	128 870.54 €
Résultat de clôture à affecter :	259 917.16 €

Besoins réels de la section d'investissement

Recettes :	194 163.51 €
Dépenses :	247 673.86 €
Résultat d'investissement de l'exercice :	-53 510.35 €
Résultat reporté N-1 (ligne 001 du CA) :	41 350.38 €
Résultat de clôture:(ligne 001) :	-12 159.97 €
Restes à réaliser recettes :	0 €
Restes à réaliser dépenses :	5 000.00 €
Solde Restes à Réaliser :	-5 000.00 €
Résultat clôture+rar :	-17 159.97 €
Besoin de financement :	17159.97 €
Excédent de financement :	0 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire :	259 917.16 €
En couverture du besoin réel de financement :	17 159.97 €
En dotation complémentaire :	0 €
Total 1068 :	17 159.97 €
Excédent reporté(ligne 002 en recettes) :	242 757.19 €
TOTAL AFFECTÉ :	259 917.16 €
Résultat déficitaire (ligne 002 en dépenses) :	0 €

Rapports du Conseil Municipal

3. Finances : Approbation du budget primitif 2023

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE au niveau chapitre le budget 2023, qui s'équilibre en dépenses et en recettes dans les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	927 977.19 €	927 977.19 €
Section d'investissement	251 110.35 €	251 110.35 €

4. FINANCES LOCALES - Fixation des taux des taxes directes locales

Monsieur/Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux comme suit :

DÉCIDE

de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation : 14.06 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.81 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60.50 %

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :

- taxe d'habitation : 14.06 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.81 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60.50 %

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux ;
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

5. Chasse : renouvellement des baux de chasse 2024-2033

Dans le cadre du renouvellement des baux de chasse sur le ban communal, Monsieur le Maire informe le Conseil que la procédure administrative prévoit de consulter en amont, les propriétaires fonciers, sur le mode de répartition des produits de la location.

Cette démarche n'est toutefois pas obligatoire et consiste, à solliciter l'abandon au profit de la commune, du produit des baux de chasse.

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- RENONCE à la consultation des propriétaires fonciers.
- MAINTIENT sur le ban communal, la répartition du produit de la location de chasse, entre les différents propriétaires, au prorata de la superficie de leurs terrains.

6. Refacturation des frais liés à la gestion de la chasse communale

Le Conseil Municipal,

Considérant que conformément à la consultation effectuée par la Municipalité, le produit de la chasse est intégralement ou en partie, reversé aux propriétaires durant toute la durée du bail ;

Considérant que la gestion de la chasse entraîne des frais annuels pour la Commune (maintenance) ;

Considérant que les modifications de présentation des fichiers imposés par les trésoreries nécessitent un logiciel.

Après délibération,

A l'unanimité des membres présents et représentés

- DÉCIDE de refacturer, pour le restant de la durée de location, soit jusqu'en 2033 inclus, le coût des frais de gestion estimé annuellement à 384 € H.T, via la Trésorerie d'ALTKIRCH pour le déduire du montant du produit encaissé.

7. Reconduction de la semaine des 4 jours à la rentrée 2023/2024 pour une durée de trois ans.

En réponse à la demande de l'inspecteur d'académie en date du 15 novembre 2022 ;

Considérant que le recours à la semaine des 4 jours a été bénéfique pour tout le monde depuis sa mise en place,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE

1. de reconduire la semaine des 4 jours à la rentrée scolaire 2023/2024 à partir de septembre 2023 pour une durée de trois ans ;
2. que les horaires seront identiques aux années précédentes depuis l'adoption de la semaine des 4 jours en septembre 2017.

8. Urbanisme : achat d'un terrain – section 02 – parcelle 103

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, le conseil municipal prend acte de la décision de Mme DIETLIN qui suite au décès de son mari, désire vendre à la commune d'OLTINGUE une parcelle :

Section 02, N°103 / Superficie 9.97 ares

Le prix de vente du terrain s'élèvera à 3 500 €.

Rapports du Conseil Municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE

- 1) De prévoir au budget 2023 une somme pour achat de terrain à hauteur de 5 000 € afin d'honorer
 - Les frais d'acquisitions
 - Les frais de notaire
 - Les frais annexes ;
- 2) De donner tous pouvoirs à M. le Maire pour faire le nécessaire et notamment pour signer l'acte notarial auprès de l'étude de Maître STUDER d'HIRSINGUE.

9. Contrat de territoire Sud Alsace avec la collectivité Européenne d'Alsace

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la mise en place par la Collectivité européenne d'Alsace d'un Contrat de Territoire Alsace, à l'échelle du Territoire Sud Alsace, sur la période 2022-2025.

Dans un contexte de crises énergétiques, sociales et climatiques, la Collectivité européenne d'Alsace a souhaité être aux côtés des acteurs locaux et, ensemble, ont travaillé à la définition d'enjeux porteurs de développement en matière d'attractivité, d'environnement et écologie et de cohésion sociale.

Ainsi, elle a adopté le 20 juin 2022 une démarche de contractualisation pragmatique avec les territoires qui mobilise des moyens en ingénierie (proposée par les services de la Collectivité européenne d'Alsace et également par les 17 structures membres du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA)) et financiers conséquents (167 M€ sur la période 2022-2025) pour accompagner la dynamique de chaque Territoire d'Alsace.

Les enjeux et objectifs opérationnels retenus au titre du Contrat de Territoire Alsace sont les suivants pour le Territoire Sud Alsace :

Enjeu attractivité : favoriser le développement de l'économie présente du territoire.

- Soutenir les projets visant à renforcer l'attractivité touristique du Sud Alsace ;
- Soutenir les projets favorisant l'insertion et le retour à l'emploi.

Enjeu environnement/écologie : soutenir la transition énergétique du territoire.

- Diversifier l'offre des mobilités sur le territoire et encourager l'intermodalité ;
- Soutenir le territoire dans sa dynamique de transition énergétique et alimentaire et dans sa dynamique de sensibilisation à l'environnement.

Enjeu cohésion sociale : accompagner l'attractivité résidentielle du Sud Alsace.

- Améliorer le niveau de service à la population via l'accompagnement du développement de services de proximité qui concourent au maintien de l'équilibre intergénérationnel : amélioration de l'offre des services de santé, réussite éducative des collégiens,

accompagnement des séniors et renforcement de la coopération transfrontalière et du bilinguisme ;

- Habitat et centralité : soutenir les projets inscrits dans les dispositifs Petites Villes de Demain et Quartier Prioritaire de la Ville.

Le bénéfice d'un soutien de la Collectivité européenne d'Alsace au titre des fonds financiers dédiés - Fonds Communal Alsace, Fonds d'Attractivité Alsace, Fonds d'innovation territoriale - est conditionné, conformément aux règlements desdits fonds, par l'adoption, par les communes et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre intéressés, d'une délibération approuvant la signature du Contrat de Territoire Alsace correspondant.

Au regard de ces éléments, je vous propose d'adopter le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Sud Alsace et de m'autoriser à le signer.

Le Conseil municipal

Après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la délibération de la Collectivité européenne d'Alsace du 20 juin 2022 portant Stratégie d'accompagnement et de contractualisation avec les territoires et notamment les fonds qui l'accompagnent,

Vu la délibération de la Collectivité européenne d'Alsace du 6 février 2023 portant adoption des Contrats de Territoire Alsace 2022-2025,

Vu le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Sud Alsace, adopté par la Collectivité européenne d'Alsace par délibération susvisée du 6 février 2023,

Considérant l'intérêt pour la Commune de s'engager dans la démarche de contractualisation et de partenariat proposée par la Collectivité européenne d'Alsace,

APPROUVÉ le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Sud Alsace pour la période 2022-2025, tel que joint en annexe.

Les éléments essentiels du Contrat sont les suivants :

• La définition des enjeux et objectifs partagés et validés :

Enjeu attractivité : favoriser le développement de l'économie présente du territoire

- Soutenir les projets visant à renforcer l'attractivité touristique du Sud Alsace ;
- Soutenir les projets favorisant l'insertion et le retour à l'emploi.

Enjeu environnement/écologie : soutenir la transition énergétique du territoire

- Diversifier l'offre des mobilités sur le territoire et encourager l'intermodalité ;
- Soutenir le territoire dans sa dynamique de transition énergétique et alimentaire et dans sa dynamique de sensibilisation à l'environnement.

Rapports du Conseil Municipal

Enjeu cohésion sociale : accompagner l'attractivité résidentielle du Sud Alsace

- Améliorer le niveau de service à la population via l'accompagnement du développement de services de proximité qui concourent au maintien de l'équilibre intergénérationnel : amélioration de l'offre des services de santé, réussite éducative des collégiens, accompagnement des seniors et renforcement de la coopération transfrontalière et du bilinguisme ;
- Habitat et centralité : soutenir les projets inscrits dans les dispositifs Petites Villes de Demain et Quartier Prioritaire de la Ville.
- L'instauration d'une gouvernance partagée pour le suivi du contrat,
- La co-construction des projets avec la Collectivité européenne d'Alsace,
- La possibilité d'un accompagnement financier de certains projets par la Collectivité européenne d'Alsace, en fonction de leur éligibilité et de leur intérêt au regard des enjeux et objectifs précités.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le Contrat précité,
- Charge Monsieur le Maire de mettre en œuvre la présente délibération.

Séance du 23 mai 2023 à 19h

1. Finances : admission en non-valeur

Monsieur le Maire informe à l'Assemblée délibérante que, l'agence comptable a transmis un état de produits communaux à présenter au Conseil Municipal, pour décision d'admission en non-valeur, dans le budget de la Commune.

Il rappelle qu'en vertu des dispositions législatives qui organisent la séparation des ordonnateurs et des comptables, il appartient au Trésorier, et à lui seul, de procéder, sous le contrôle de l'Etat, aux diligences nécessaires pour le recouvrement des créances.

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de créances communales pour lesquelles le trésorier n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui. Il indique que le montant total des titres à admettre en non-valeur s'élève à 27 697,07 €. (voir pièce jointe). Il précise que ces titres concernent des non-paiements de taxes diverses. Les crédits seront prévus au compte 654 du budget.

2. Désignation de la commission consultative de la chasse communale

Monsieur le Maire indique qu'il convient de créer la commission consultative de la chasse communale, cette dernière donnera un avis sur la fixation et la contenance du lot de chasse communal, le renouvellement du droit de chasse au profit du locataire en place selon la procédure du gré à gré, le choix du mode de location, l'agrément des candidatures et de manière plus générale étudier toutes les questions pour lesquelles le Maire souhaite recueillir un avis dans le domaine de la chasse.

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21,

CONSIDERANT que la Commune doit être représentée en plus de Monsieur le Maire, Président de la Commission, par deux délégués.

CONSIDERANT les candidatures de M. Dominique DOEBELIN et de Mme Françoise HAAS

AYANT entendu les explications de monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DÉSIGNE :

- M. Philippe WAHL, Maire, Président de la Commission
- M. Dominique DOEBELIN;
- Mme Françoise HAAS.

membres représentant la commune d'OLTINGUE auprès de la Commission Consultative de la Chasse Communale.

Séance du 17 octobre 2023 à 19h30

1. CHASSE COMMUNALE – période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 – CONVENTION DE GRE A GRE

Le CONSEIL MUNICIPAL,

après avoir été mis au courant des instructions réglementaires sur l'adjudication des chasses communales pour la période du 1^{er} février 2024 au 1^{er} février 2033, et notamment le cahier des charges arrêté par le Préfet et après avis de la commission communale consultative de la chasse qui s'est réunie le 10 octobre dernier:

DÉCIDE

1. de prendre acte, qu'en application de l'article L.429-12 du code de l'environnement, le produit de la chasse sera réparti entre les différents propriétaires fonciers proportionnellement à la contenance cadastrale des fonds et des espaces ;
2. de fixer à 1 244 hectares la contenance des terrains à soumettre à la location,
3. de mettre les différents lots en location de la façon suivante :

les locataires en place ayant fait valoir leurs droits de priorité

	Lot n°1	Lot n°2
Par convention de gré à gré	FISCHER Roger à raison de 593 h	SEYDOUX Jean-Philippe à raison de 651 h

4. D'adopter le principe de clauses particulières et de les reporter dans le plan de gestion cynégétique :

(Clauses financières particulières, restrictions particulières à l'exercice de la chasse, renseignements d'urbanisme...) de la façon suivante :

Rapports du Conseil Municipal

A. Calendrier des battues : obligatoire

« Le calendrier des battues devra être communiqué à la commune et à l'ONF pour le 1^{er} septembre de chaque année. En cas de modification du calendrier, ils devront être informés au plus tard une semaine à l'avance ».

Priorité est donnée aux exploitations forestières.

B. Circulation

« Toute circulation avec des véhicules à moteur en dehors des chemins empierrés est interdite à toute personne même dans le cadre de l'affouragement ».

C. Infrastructures cynégétiques

« L'installation des miradors, pierres à sel, goudron de Norvège, souilles, égrainoirs, est soumise à l'autorisation écrite du propriétaire avec avis du service forestier en forêt soumise. Les équipements non fonctionnels devront être démontés. La signalisation des postes de battue sera soumise à l'approbation de la commune après avis du service forestier. ».

D. Prescriptions relatives à l'accueil du public :

« Des manifestations pédestres, sportives ou festives pourront avoir lieu sur le lot de chasse après autorisation délivrée par la commune ;

E. Informations : « La commune est certifiée PEFC » ;

L'utilisation de produits agro – pharmaceutiques, attractifs chimiques du gibier (Crud'amonniac...), phytocides et autres dés herbants est interdite en forêt ;

« La commune se trouve dans la zone Natura 2000 » ;

« Dans le périmètre immédiat des captages d'eaux tout dispositif d'agraineage ou d'attraction de gibier est interdit ;

5. De fixer, pour les lots loués par convention de gré à gré, le prix de la location comme suit :

Lot n° 1 : 10 645 €

Lot n° 2 : 14 395 €

6. D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de gré à gré.

7. De demander le plan de chasse pour le compte du propriétaire.

2. RECENSEMENT POPULATION 2024

2.1 Coordonnateur communal.

Mme le Maire informe les élus que la commune d'OLTINGUE devra procéder au recensement de la population en 2024. L'enquête initialement prévue en 2023 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. La collecte des informations se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Pour effectuer cette enquête un coordonnateur communal doit être désigné. M. le Maire propose de nommer Mme HAAS Françoise en tant que coordonnatrice communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

émet un avis favorable à la nomination de Mme Françoise HAAS, conseillère municipale à la commune d'OLTINGUE, comme coordonnatrice communale pour le recensement de la population qui se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

2.2 Agent recenseur et rémunération.

M. le Maire fait savoir que la commune de OLTINGUE appartient au groupement des communes de moins de 10 000 habitants qui aura à procéder à l'enquête de recensement du 18 janvier au 17 février 2024

Pour effectuer cette enquête, le Maire propose :

Mme Fernande FEHR ainsi que M. Jean-Marc JUEN comme agents recenseurs.

Le Conseil émet un avis favorable.

Il convient également de fixer la rémunération de l'agent recenseur, à savoir :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 dite de

« démocratie de proximité » et notamment ses articles 156 et suivants fixant les modalités et la procédure du nouveau recensement,

CONSIDERANT qu'il appartient à la commune de fixer la rémunération de l'agent recenseur qui va effectuer les opérations de collecte,

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2024 (article 64118).

Une brasserie à Oltingue

Vidée de ses soldats du feu, l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers d'Oltingue s'est trouvée une nouvelle vocation : elle accueille désormais la Brasserie du Réservoir !

Fort d'une dizaine d'années d'expérience dans diverses brasseries reconnues, Kevin Egenschwiller y brasse ses propres recettes de bière artisanale depuis mai 2023.

Véritable passionné, il souhaite créer des bières de la meilleure qualité possible, au goût authentique !

C'est pourquoi il travaille uniquement avec des levains frais et le plus souvent avec des houblons alsaciens.

A côté de la brasserie se trouve un petit bar/biergarten et une boutique.

Vous pouvez y acheter des bières en vente directe et aussi les déguster sur place dans le biergarten situé au bord de l'ill. Une sélection de grignotage sucré et salé vous est aussi proposée.

Ouvert les vendredis et samedis de 14h à 20h30.
(dernier service à 20h) & de temps en temps le jeudi soir
pour des évènements exceptionnels.

Suivez-les actualités de la brasserie sur Facebook ou Instagram !



BrasserieDuReservoir



brassierereservoir



www.brassieredureservoir.fr



L'Histoire de la chorale d'Oltingue

Chœur d'hommes

La chorale d'Oltingue fut créée en chœur d'hommes en 1898. Elle s'est dotée d'un drapeau officiel béni le 7 août 1927. Les statuts furent déposés à la préfecture le 18 janvier 1946 signés par M. Charles Hubler, directeur, et M. Hubert Franssen, secrétaire. La chorale s'est affiliée à la Fédération des Sociétés de Chant et de Musique (FSCM) dans les années 40. Les statuts furent renouvelés le 5 mars 1952 sous la présidence de M. René Wittig et de M. Jules Litschig, secrétaire.

Le 21 mai 1978, pour le 80^e anniversaire de la chorale, le drapeau fut restauré sous la présidence de M. Edmond Bohrer avec comme directeur M. René Doppler (1955 à 1996). M. Joseph Wurtz succéda à la présidence de 1991 à 1999.

M. Bernard Doppler pris la suite de son père de 1996 à 1997.

Pendant ces longues années, la chorale participa à l'organisation de moultes manifestations villageoises telles les fameuses fêtes de la

moisson, les concours hippiques, des soirées théâtrales, des animations d'après-midi des aînés ou autres « Bretzgyfascht » souvent bien arrosés malheureusement etc.



Chœur mixte

Ce fut en 1998 que fut remplacé le chœur d'hommes par un chœur mixte à l'initiative de M. Jean-Jacques Ueberschlag, directeur, et M. Joseph Wurtz, président.

En 1999, M. Maurice Fritschi pris le poste de président. Le 15 mars 2000, la chorale s'est

affiliée à l'Union Sainte Cécile (USC). En 2002, elle prend la relève des sapeurs pompiers pour l'organisation de la Foire aux antiquités. Le 19 janvier 2010, M. Joseph Wurtz pris la succession provisoire de M. Maurice Fritschi à la présidence jusqu'au 31 octobre

de la même année où c'est M. Alain Bringia qui lui succéda.

Le directeur, M. Jean-Jacques Ueberschlag démissionne en 2013 après 15 ans de bons et loyaux services. C'est M. Heinz Jabert qui s'engage jusqu'en 2015. M. Jean-Marc Doppler reprit le flambeau et est toujours fidèle au poste à ce jour.

C'est à partir de la saison 2021/2022 que fut formée la chorale Fislis - Oltingue suite à la démission de la directrice de Fislis. Depuis lors, une très belle entente entre nos deux chorales s'est forgée.

N.B.: Si le coeur vous en dit, nous accueillons les bras ouverts toutes celles et ceux qui aiment chanter. Les répétitions ont lieu tous les mardis à 19h30 au préau à Oltingue ou à l'église de Fislis.



Vie locale

Journée Citoyenne 2023

Nous étions une soixantaine de bénévoles reparti sur plusieurs ateliers :

- Cuisine de la salle polyvalente ;
- salle polyvalente, nettoyage et plafond hall d'entrée ;
- nettoyage des espaces publique ramassage déchets nettoyage des panneaux de signalisation ;
- désherbage du cimetière ;
- plantation et mise en place des fleurs ;
- nettoyage du jardin du cure petite menuiseries ;
- peinture des abris de bus ;
- fauchage et nettoyage du verger pédagogique.



Journée Citoyenne



Deux Journées Citoyennes 2024

Le lieu de rassemblement se trouvera à la salle polyvalente à chaque date à partir de 7h.

Diverses ateliers vous seront proposés comme chaque fois.

Les fiches d'inscription seront disponible deux mois avant chaque journée citoyenne sur notre site internet www.oltingue.fr ou à la mairie ou sur le site Facebook de la « Commune Oltingue » .



Samedi
**25 mai et
28 septembre
2024** à partir de 7h

Votre aide bénévole nous sera très précieuse!

Si vous avez des propositions de travaux à faire, n'hésitez pas à nous les communiquer par mail : mairie@oltingue.fr



Sortie du 3^e âge

Le 19 octobre 2023, après 4 ans de pause « Covid », la commune a de nouveau organisé une sortie pour ses aînés.

66 personnes ont participé. Ils se sont rendus en bus à Thierenbach / Jungholtz au restaurant « La Ferme des Moines ». Il y avait une bonne choucroute alsacienne, du munster et de la tarte aux myrtilles.

Le décor feutré de la Ferme des Moines témoigne d'une histoire ancienne qui a été racontée pendant le repas lors d'une présentation de 5 minutes.

Le maire avait invité la sénatrice Mme Sabine Drexler pour remettre deux médailles.

M. Raymond Schoen a reçu la médaille de la Collectivité européenne d'Alsace pour ses 52 années de bénévolat pour l'entretien de l'horloge et des cloches de l'église Saint-Martin.



La médaille de Maire Honoraire a été remise par Madame Drexler à M. André Scherrer pour ses trois mandats en tant que maire de 2001 à 2020.

Après le repas, il restait encore du temps pour une promenade digestive et pour visiter la belle Basilique Notre-Dame de Thierenbach à côté du restaurant.



Un panneau « Kindertageseinrichtung » pour le label « maternelle Élysée » à Oltingue

École bilingue depuis 1998, l'école maternelle d'Oltingue a reçu, dès 2020, le panneau « Kindertageseinrichtung » qui témoigne des efforts de rapprochement entre les écoles françaises et allemandes, suite à la signature du traité de l'Élysée

entre le chancelier Konrad Adenauer et le Général de Gaulle.

« Le traité de coopération franco-allemande souhaitait que les écoles françaises et allemandes soient mises en réseau afin de mutualiser les bonnes pratiques

et de développer partenariats et échanges. C'est ainsi qu'est né le label - Élysée 2020 - poursuivi par le label - maternelle Élysée - qui s'adresse dans notre académie et à Oltingue aux écoles maternelles bilingues et aux écoles primaires intégrant les classes bilingues », a expliqué Dominique Doebelin, premier adjoint au maire d'Oltingue et président du syndicat scolaire Ill et Birsig.

Le panneau, offert il y a deux ans, a donc été officiellement découvert à l'occasion de la cérémonie, cette année, des 60 ans de la signature du traité de l'Élysée.

Le premier adjoint a rappelé que c'était l'ancien maire Gérard Wurtz qui avait entrepris le projet d'école bilingue.

« En Alsace, nous avons la chance d'être bilingues par notre proximité avec la frontière et notre dialecte ».

« Je salue le travail effectué par nos enseignants », a ajouté Dominique Doebelin.



Un joli stylo personnel pour écrire de nouvelles pages dans leur vie d'enfant

Les élèves de l'école primaire de Oltingue, en classe de CM2, se sont vus remettre un joli stylo chacun et chacune avec son propre prénom, en cadeau de départ, par la mairie d'Oltingue.

Celui-ci est équipé d'une clé USB et nominatif. Rien de mieux pour commencer une nouvelle aventure. Une page se tourne, une autre s'ouvre, en route vers le collège.



Lettre du Saint Nicolas



6 décembre 2022

Bonjour les enfants

J'étais très heureux de pouvoir vous rendre visite dans vos écoles à Oltingue.

Chez les petits à la maternelle comme chez les grands en primaire j'ai été très bien accueilli ce qui m'a fait chaud au cœur.

Vos chansons et poèmes, en français et en allemand, sont toujours très beaux et agréables à écouter..

Je me réjouis chaque année de cette rencontre.

Saint Nicolas



7 décembre 2023

Pôle Scolaire à OLTINGUE

Le SIPSBI et la Communauté de Communes Sundgau, se sont associés dans le projet de construction d'un groupe scolaire et périscolaire sur la commune d'Oltingue.

Après avoir mandaté le cabinet MP Conseil pour la réalisation des études préalables, la programmation a été validée par les deux parties. Une consultation vient d'être lancée afin de sélectionner, l'équipe de maîtrise d'œuvre qui aura en charge la réalisation du projet.

La réalisation du Pôle Scolaire se fera en plusieurs phases :

- **décembre 2023 à janvier 2024** : sélection des cabinets d'architectes ;
- **janvier à fin mars 2024** : sélection du lauréat ;
- **avril/mai 2024** : lancement des études.

Ce projet oblige la commune d'OLTINGUE à une modification du PLU, qui est actuellement en instruction par les services de la Communauté de Communes Sundgau.

Une réunion de communication à l'ensemble des huit conseils municipaux sera prévue lors du premier semestre 2024, cette rencontre aura lieu lorsque le choix de l'architecte sera validé.

Le projet est calibré selon :

- le nombre de naissances sur notre territoire ;
- les perspectives de développement des différentes communes ;
- les projets de lotissements ;
- les maisons en ventes ;
- les logements collectifs.

Cette année 2024, verra donc des avancées très importantes pour l'avenir de nos écoles.

Le comité de pilotage est composé des Maires des 8 communes qui devront répondre aux besoins du future pôle scolaire afin de maîtriser au mieux le coût du projet ainsi que de l'obtention des subventions.

Le comité de pilotage

Vie associative



Association des donneurs de sang d'Oltingue

COLLECTES ET MANIFESTATIONS EN 2024

Vendredi 15 mars 2024	16h - 19h30
Vendredi 5 juillet 2024 Traditionnelle grillades pour les donneurs	16h - 19h30
Vendredi 27 septembre 2024	16h - 19h30
Vendredi 13 décembre 2024 Collation de la Saint Nicolas	16h - 19h30

MANIFESTATION EN 2023

Vente des tulipes

La vente de Tulipes au profit de IRHT: l'Institut de recherche en hématologie et transplantation de Mulhouse, a de nouveau eu lieu cette année. Nous avons vendu 75 bouquets dans le village ce qui nous a permis de collecter 450 € pour l'Institut. Pour en savoir plus sur cet institut et son domaine de recherche : www.IRHT.fr
Rendez-vous au printemps prochain !

Remise de Diplômes

Le vendredi 2 juin nous avons mis à l'honneur tous les donneurs de sang méritant de notre commune. Une vingtième de personnes ont été diplômée, pour 10 dons, 25 dons, 45 dons, 60 dons, 75 dons et même 200 dons. Ce fut un réel plaisir de pouvoir remercier ces héros du quotidien.
Un grand bravo à eux et merci pour leur générosité !

10 dons

Boillot Pauline, Frey Sylviane, Gasser Caroline, Wurtz Marie José, Deichtmann Philippe, Roth Rémy, Stark Guy

25 dons

Hoenner Anne, Moser Aurélie, Schweitzer Bénédicte, Gaetano Scire Calabrisotto, Rey Philippe, Reinle Fabien, Meister Mickael

45 dons

Stehlin Odette, Ueberschlag Monique, Zurbach Alexandra

60 dons

Schuffenecker Estelle

75 dons

Linder Raymond

200 dons

Haas Françoise

*Partagez votre pouvoir,
donnez votre sang!*

Intervention écoles primaire

Le vendredi 3 mars au matin nous avons fait une intervention avec Mme Meister déléguée cantonale sur le thème du don du sang dans notre école primaire d'Oltingue. Ce fut un moment riche en échange, les enfants avaient beaucoup de questions. En fin de matinée ils ont imaginé des slogans et réalisé des affiches qui ont été exposé lors de la collecte de printemps. Merci aux enseignantes et aux élèves pour leur implication.

Repas carpes frites

Le dimanche 22 octobre nous avons de nouveau organisé nos traditionnelles carpes frites. La formule « carpes à emporter » a été essayé et vous avez répondu présent. Les retours ont été positif, nous allons reconduire cette opération en octobre 2024. Merci pour votre soutien.

Collecte : le don du sang

Lors de l'année 2023, 210 poches de sang ont pu être prélevées lors des collectes d'Oltingue. C'est tout de même 20 de moins qu'en 2022 et 57 de moins qu'en 2021. Il faut inverser la tendance !!!
Merci à tous les donneurs qui se déplacent et prennent de leur temps pour venir donner leur sang. À travers ce simple geste, ils sauvent des VIES !



Vous aussi vous pouvez en faire partie ; venez nous rejoindre ! Vous pouvez consulter le site de l'EFS pour davantage d'informations.

www.dondusang.net

www.efs.sante.fr

Un grand merci pour votre générosité !

L'ensemble du comité vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Rendez-vous à la prochaine collecte !

Philippe Gutzwiller
Président de l'Amicale des
Donneurs de Sang d'Oltingue



Oltinger Waldwaggis - rapport 2023

Pour l'année 2023 les Waldwaggis ont eu quelques moments importants.

Tout d'abord, nous avons fait refaire notre masque de carnaval et cette fois ci, il a été pensé entièrement à notre image, en lien avec nos racines. Si on décortique notre nom ça donne « Oltinger Wald Waggis » et en partant de cela nous avons fait un masque plus rigolo qu'effrayant pour ne pas faire peur aux plus petits et nous avons mis le logo de la commune d'Oltingue, un petit Waggis et un arbre pour représenter la forêt. Tout cela ensemble nous donne notre nom des Oltinger Waldwaggis.

Cette année nous avons également fêté nos 30 ans d'existence. Nous sommes actuellement un groupe avec pas loin de 60 membres, enfants compris, qui représentent notre avenir et ils sont au nombre de 12 qui est superbe depuis quelque année. Le plus jeune membre a 3 ans et le plus anciens en a 52.

Nous parcourons en période carnavalesque quelques centaines de kilomètres, mettant de la joie et transmettant notre bonne humeur tout en distribuant plein de petites choses pour les petits et grands enfants dans les communes de Kembs, Leymen, Hofstetten en Suisse, Oltingue bien-sûr, Village-Neuf, Dannemarie et depuis maintenant 2 ans nous allons



également rendre visite à nos anciens à la maison de retraite de Luppach. Comme pour eux il est très difficile d'aller à une cavalcade, nous leur apportons la cavalcade. Ce sont toujours des moments forts en émotions pour tout le monde et ce moment passé là-bas est toujours trop rapide.

Cette année nous avons également participé à la journée citoyenne (avec quelques membres de l'association) pour donner un coup de main dans les divers travaux entrepris par la commune. Et le 29 Juillet nous avons également aidé à la sécurisation de la route principale lors du passage du tour d'Alsace dans la commune avec certains autres bénévoles.

Pour en revenir à nos plus grandes manifestations, la première est évidemment la cavalcade que nous organisons avec d'autres associations du village.



Cette année c'était la 8e édition et nous avons pu la refaire sans trop de contraintes sanitaires. Le temps a été certes très glacial mais nous avons quand même eu pas loin de 3500 spectateurs, espérons alors pour 2024 un peu de soleil. Bien sûr pour vous les habitants, cela vous demande une certaine compréhension et engrange des désagréments lors du weekend mais nous mettons tout en œuvre pour en faire le moins possible et faire disparaître le maximum de confettis le lundi avec l'aide de la balayeuse et de souffleurs. Un grand merci pour votre compréhension. L'autre est le marché de Noël que nous organisons avec la commune et nous sommes honorés de la confiance envers nous et espérons vous faire de ce marché de Noël un endroit magique pendant 2 jours à nouveau.



Vie associative

Oltinger Waldwaggis - rapport 2023

Pour faire carnaval nous avons besoin d'un budget conséquent et c'est pour cela que nous organisons plusieurs manifestations. En 2023 nous avons fait pour rappel :

- **Le 14 Janvier**, le ramassage des sapins de Noël pour notre feu de carnaval dans les communes d'Oltingue, Linsdorf, Bettlach et Fislis.
- **Le 26 Février**, a eu lieu la 8^e édition de la cavalcade.
- **Le 4 Mars**, le feu de carnaval.
- **Le 23 Avril**, la bourse aux vêtements.
- **Le 2 Septembre**, repas cochon de lait à Werentzhouse.
- **Le 15 octobre**, bourse aux vêtements.
- **Le 9 et 10 décembre**, marché de Noël en collaboration avec la mairie.

Pour finir, l'ensemble des Oltinger Waldwaggis tenait à vous remercier de votre soutien durant toute l'année, en vous souhaitant de très belles fêtes de fin d'année. Nous sommes déjà très impatients de vous retrouver l'année prochaine lors d'événements dans la commune.

Si vous êtes intéressé par le monde du carnaval ou voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec notre président Jean Michel Deichtmann, soit par téléphone au 06 82 24 32 18 ou par mail à « oltinger.waldwaggis01@gmail.com » sans oublier les réseaux sociaux où nous sommes présents.

Le président Jean Michel Deichtmann

*Joyeux Noël et une
très bonne année 2024*

A S M O (Association Saint Martin Oltingue)

Le petit déjeuner campagnard

Quoi de mieux qu'un moment convivial et familial le dimanche matin du 30 avril 2023. 160 personnes étaient inscrites, une dizaine de personnes de l'ASMO étaient au service.

Le buffet à discrétion comprenait des viennoiseries, des fruits, du fromage, des charcuteries, des produits laitiers, des oeufs avec du bacon, des céréales, différentes confitures, du miel, tout ce que l'on peut espérer pour se régaler lors d'un bon petit déjeuner..

Cette année le bénéfice de l'événement était pour les « Restos du cœur ».

La remise du chèque d'un montant de 1200 € a eu lieu le vendredi 12 mai 2023 à la salle du Préau d'Oltingue.





Football Club d'Oltingue

Le FCOltingue souhaite remercier les Oltinguaises et Oltinguois pour leur chaleureux accueil lors de notre passage pour la vente des cartes de membres : ç'est toujours réconfortant d'avoir votre soutien.

Vous étiez nombreux à venir tenter votre chance lors de notre traditionnel LOTO, et vous étiez courageux pour venir chiner pendant le marché aux puces au mois de mars. Ensuite nous nous sommes retrouvés en ce pluvieux 5 novembre où nous n'avons compté que 266 courageux marcheurs mais plus de 300 repas ont été servis. On vous redonne rendez-vous l'année prochaine courant janvier pour la vente des cartes de membres. Le 24 février il y aura le traditionnel LOTO, le 17 mars le marché aux puces et le 3 novembre la marche populaire.

Côté sportif, le FCO avait à sa charge l'organisation du tournoi cantonal de foot en salle de Ferrette début janvier, épreuve à laquelle nous avons échoué en finale contre AS Durlinsdorf.

L'équipe première a joué ses matchs retours à Oltingue. Il y avait deux belles affiches, une première contre AS Blotzheim en demi-finale de la coupe CMDP où on s'est incliné 5 à 2 (l'AS Blotzheim évolue 4 niveaux plus haut que nous), et une seconde rencontre contre l'AS Durlinsdorf où l'on se disputait la seconde place mais qui s'est malheureusement terminée par une défaite 3-1.

L'équipe fanion a terminé quatrième de son groupe, l'équipe deux neuvième sur douze et l'équipe trois huitième sur onze. Nous avons aussi la chance de voir évoluer l'équipe féminine chez nous avec de beaux duels, et une remise de maillots par les « Ets Wahl et Fils » représentée par Geoffrey.

L'équipe a terminé septième sur onze, un beau parcours pour la première année en foot à 11.



Equipe Fanion



Equipe Féminine



FCOl-Stars



U15 - Tournoi Stuttgart

Vie associative



A propos de « nos successeurs », nous sommes en entente avec Raedersdorf, Durmenach et Riespach. Les U18 terminent premier de leur groupe et accèdent au niveau régional (voir article suivant). Le club avait organisé un stage pendant les vacances scolaires d'avril le « FCOL-Stars » pour les catégories U11, U13, et U15 garçons



Repas FCOL-Stars

et filles, ils étaient 58 participants, et nous étions 10 éducateurs, 3 cuisiniers et 3 personnes à l'intendance, MERCI à vous tous. Les U18 et les U15 ont participé à des tournois internationaux, à Rimini pour les U18 et à Stuttgart pour les U15 une très belle expérience pour ces jeunes joueurs et nous allons réitérer cet évènement cette saison.

Nous allons continuer notre passion sur le terrain autour de ce rectangle vert et à l'organisation de nos manifestations. Nous comptons sur le soutien de tous pour maintenir cette flamme. Au plaisir de vous saluer, pendant un match ou lors d'une de nos manifestations.

Olivier Litschig
Président du FCOLtingue

Marche
Populaire
2023



Marché
aux puces

Toujours plus haut !

Le lundi, 26 juin 2023, les jeunes joueurs de l'entente Sundgau Foot, sont accueillis par M. le maire d'OLTINGUE.

M.Doebelin, responsable U18 et 1^{er} adjoint a présenté les joueurs et les coachs qui ont été félicités et récompensés par une médaille souvenir pour leur réussite, récompense plus que méritée pour cette génération de jeunes footballeurs formés sous les couleurs du FC OLTINGUE et qui se sont fait connaître dans toute l'Alsace.

L'équipe termine première de son groupe de District 1 (plus haut niveau Départemental) pour accéder en Régional 2.

Petit retour sur leurs exploits :

• SAISON 2021/2022 :

l'équipe termine 3^e de son groupe mais se console en remportant la coupe du Crédit Mutuel.

• SAISON 2023/2024 :

Encore plus riche en succès, l'équipe, termine 1^{ère} de son groupe avec 20 matchs disputés dont dix-huit victoires, un nul et une défaite avec 55 points sur 60 ainsi que la meilleure attaque et la meilleure défense.

Cette première place a permis à nos jeunes de disputer le 25 juin 2023 à Bischoffsheim, la finale du Championnat d'Alsace contre l'équipe de Durrenbach – Sauerpech, finale remportée par le score de 3 à 0.

L'équipe s'est également qualifiée une deuxième fois pour la finale de la coupe du Crédit Mutuel



malheureusement ponctuée par une défaite.

Ces bons résultats sont obtenus grâce à l'assiduité des joueurs ainsi que par le travail des encadrants, le staff étant composé de Djenad A., coach principal assisté de Doebelin D., Leroy J-R. et Gabriel S.

Cette saison restera gravée dans les mémoires comme une aventure formidable.



Vie associative

Sapeurs-pompiers d'Oltingue

Le mot du président

Être Sapeur-Pompier volontaire c'est s'engager auprès de la population durant son temps libre, une activité exigeante nécessitant de nombreux sacrifices aussi bien professionnels que familiales.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers a pour rôle d'épauler nos sapeurs-pompiers au quotidien en développant un esprit d'entente et d'entraide. Sans elle, la solidarité et l'amitié n'existeraient pas. Elle permet de tous nous retrouver sur des actions festives, sociales, ou sportives afin de maintenir une forte cohésion de groupe nécessaire à la réalisation de nos missions. Cette année a été riche en émotions.

Loïc RUETSCH

Nous avons confectionné nos célèbres tartes flambées lors du 14 juillet au bar associatif du Cygne à Wolschwiller ainsi que le samedi 19 août à la brasserie du Réservoir, un endroit qui éveille toujours en nous un brin de nostalgie.



En cette magnifique journée ensoleillée du 6 août nous avons pu accueillir la population dans nos nouveaux locaux lors de notre porte ouverte. Le vent, la pluie, le froid n'ont pas atteint le moral des troupes ni celui du public qui a été présent pour nous soutenir.



La fin d'année rime avec calendriers et nous vous remercions pour votre grande générosité.



Vie associative

Enfin, par tradition nous célébrons chaque année notre sainte patronne « Sainte Barbe ». Un grand moment convivial pour nos sapeurs-pompiers où nous organisons une soirée à thème avec des décors dignes d'un grand film hollywoodien.

Les membres de l'amicale des Sapeurs-Pompiers du centre d'incendie et de secours d'Oltingue présentent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur à l'ensemble des habitants d'Oltingue et des communes environnantes.

Ruetsch Loïc - Scherrer Cédric



*Merci infiniment
pour votre soutien*

Cette année 2023 nous a permis de prendre nos marques et nos habitudes dans notre nouveau centre de secours. Cette très belle caserne est un excellent outil de travail mais également un beau lieu de vie dans lequel il y fait bon vivre et où l'on s'y sent très bien.

Le CIS d'Oltingue couvre 12 communes en premier appel : Bettlach, Biederthal, Fislis, Kiffis, Leymen, Liebenswiller, Linsdorf, Lutter, Oltingue, Raedersdorf, Werentzhouse et Wolschwiller.

Une forte sollicitation est toujours ressentie, notamment pour le personnel qui est disponible en journée. Près de 80% du motif des interventions pour lesquelles nous sommes appelés consiste à porter secours aux victimes. Avec les difficultés actuelles de proximité et de fonctionnement des centres hospitaliers, il n'est pas rare qu'une intervention puisse durer près de 4 heures ! C'est pour cela qu'il est très important d'assurer un potentiel opérationnel journalier conséquent, de manière à pouvoir répartir le plus possible la charge opérationnelle. En effet, nos sapeurs-pompiers, doivent bien souvent quitter leur lieu de travail ou réduire leur temps de repos pour venir porter secours. C'est un engagement quotidien qui demande beaucoup d'abnégation.

Ainsi, nous continuons de pouvoir assurer une disponibilité 7 jours sur 7, 24h/24 pour porter secours à la

population des communes du Haut Sundgau.

Au 1^{er} novembre, les Sapeurs-Pompiers d'Oltingue ont déjà réalisé plus de 330 interventions. En moyenne, ceci équivaut à plus d'une intervention par jour.

Une intervention particulièrement marquante de cette année est l'incendie de la ferme du Neuhof sur Les Hauts de Lucelle qui a eu lieu le 23 février. Ce soir-là, 21 sapeurs-pompiers d'Oltingue était engagé en intervention au même moment.

Lors de cette intervention, nous avons, une fois de plus, prouvé que la coopération transfrontalière avec nos voisins et collègues Suisse est essentielle pour une meilleure réponse opérationnelle.

5 nouvelles recrues ont rejoint nos rangs cette année il s'agit de :

- **Christophe Romero**
- **Elodie Libis**
- **Serge Winter**
- **Chloé Legendre**
- **Quentin Ott**

Afin de valoriser l'engagement des sapeurs-pompiers, trois différentes cérémonies ont permis de mettre à l'honneur plusieurs d'entre eux :

Cérémonie de la Sainte Barbe du 17 décembre 2022

Liste des récipiendaires :

Décorations :

10 années de service échelon Bronze :

- Sergent Quentin Ruetsch
- Caporal-chef Arnaud Muller
- Caporal-chef Gilles Stehlin

Promus au grade supérieur :

- Lieutenant Rémy Rietzler : capitaine honoraire
- Lieutenant Michel Weigel : capitaine honoraire
- Caporal-chef Alain Probst : sergent
- Caporal-chef Gilles Stehlin : sergent
- Sapeure de 1^{ère} classe Cynthia Muller : caporale

Remise de la médaille des musiques échelon argent :

- Sergent-chef Fabien Weigel

Sapeurs-pompiers d'Oltingue

Remise de la médaille de l'union régionale du Grand Est échelon argent :

- Lieutenant Jean Muller

Remise de la médaille de l'union départementale du Haut Rhin :

- Adjudant-chef Philippe Deichtmann
- Sergent-chef Scherrer Cédric
- Sergent Schlicklin Florian

Cérémonie de la journée nationale des sapeurs-pompiers du 24 juin à Colmar place Rapp

Deux médailles ont été remis à des sapeurs-pompiers d'Oltingue par Monsieur le Préfet du Haut-Rhin.

Remise de la médaille pour services exceptionnels avec rosette échelon vermeil:

- Commandant honoraire Christian Scherrer

Remise de la médaille de la jeunesse et des sports échelon bronze:

- Lieutenant Jean Muller

Cérémonie du samedi 15 juillet 2023

Liste des récipiendaires :

Décorations :

40 années de service échelon Grand Or :

- Sergent-chef Stehlin Didier

30 années de service échelon Or :

- Adjudant-chef Gilles Legendre

10 années de service échelon Bronze :

- Caporal Florian Klink

Promus au grade supérieur :

- Sergent-chef Fabien Weigel : adjudant
- Sergent Mike Stehlin : sergent-chef

Remise de la médaille de l'union départementale du Haut Rhin :

- Lieutenant André Ruetsch

QUELQUES MOMENTS FORTS

- **Le 25 novembre 2022**, soirée à l'honneur des 36 années d'engagement de l'adjudant-chef Jean Luc Doppler. Une retraite bien méritée pour lui.
- **Le 25 février**, manœuvre incendie avec risque particulier dans les locaux de l'ancienne banque du crédit mutuel avec nos collègues du CPI de Fislis.
- **Le 6 juin**, réception du nouveau Véhicule de Liaison Chef De Groupe (VLCDG)
- **Samedi le 1^{er} juillet**, remise du sabre d'honneur au commandant honoraire Scherrer Christian devant le chêne planté en souvenir de la journée de l'inauguration du centre de secours du 1^{er} octobre 2022
- **Le dimanche 6 août 2023**, premières portes ouvertes de notre nouveau centre de secours. Malgré une météo capricieuse, vous avez été très nombreux pour visiter notre nouvelle caserne et assister aux différentes démonstrations et manœuvres. Merci de tout cœur pour votre présence.
- **Le 30 septembre** cérémonie de remise de galons de couleur aux 120 JSP du Sundgau.

Cette année a également battu tous les records de température. Les risques en feux de forêts liés au réchauffement climatique sont en train de devenir une triste réalité dans notre secteur. Dans un avenir très proche, nous sommes prêts à nous engager, avec du matériel et des engins plus adaptés, pour protéger nos 5000 ha de forêts. C'est notre défi de demain.

Dans ce contexte, le sergent chef Cédric Scherrer a notamment été engagé dans la colonne de renfort de lutte contre les feux de forêts pour une mission du 1^{er} au 8 août à

Draguignan dans le département du Var.

La section de nos Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) est toujours encadrée avec bienveillance et efficacité par le Sergent-chef Blenner Dorian.

Après avoir suivi leur formation et réussi leur évaluation du brevet des JSP du 4 novembre, 4 d'entre eux vont d'ailleurs intégrer et renforcer nos rangs très prochainement.

L'Equipe de Première Intervention en Montagne (EPIM) ayant à sa tête le Sergent-chef Ueberschlag Pascal, a effectué plus de 40 heures de formation par agent durant l'année. Cette formation de spécialistes est nécessaire afin de maîtriser les techniques opérationnelles et de conforter une bonne connaissance de notre secteur montagnard du Jura Alsacien.

Une bonne condition physique étant un élément très important afin de pouvoir réaliser les différentes missions, nos sapeurs-pompiers effectuent régulièrement des séances de sport dans le bel espace dédié dans la remise de la caserne.

Enfin, un nouveau président a repris les commandes de l'amicale des sapeurs-pompiers d'Oltingue. Il s'agit de Ruetsch Loïc, qui est épaulé par son vice-président Scherrer Cédric.

Nous tenons à remercier Philippe Deichtmann pour ses 15 années de présidence ainsi que ses nombreux services rendus dans cette fonction essentielle.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'années.

Prenez soin de vous.

*Lieutenant Muller Jean, Chef de centre
Lieutenant Groell Julien, Chef de centre adjoint*

Vie patrimoine

24 septembre 2023

Un concert extraordinaire

Si Olivier Wyrwas était aux claviers de l'orgue des frères Callinet pour le 35e concert organisé par l'Association du patrimoine Oltingue Sundgau, choristes et accordéonistes ont livré un « Requiem pour les vivants » inattendu et poignant.

Tout juste trentenaire, Olivier Wyrwas, l'organiste invité par l'Association du patrimoine Oltingue Sundgau (Apos), dont les évolutions étaient retransmises sur grand écran, a fait preuve d'une grande maîtrise et d'une aisance sans esbroufe lors du 35^e concert organisé par l'association le 24 septembre.



En chaussettes

C'était la première fois que le public entendait à Saint-Martin les partitions de Justin Heinrich Knecht, aux allures de musique mécanique, le brillant offertoire de François Benoist, ou même le récit de hautbois de Boëly, mettant en valeur les anches si réputées du Callinet.

Détail insolite à l'écran : Olivier Wyrwas jouait en chaussettes, pour plus de précision et un meilleur ressenti des pédales, en l'absence de chaussures adéquates.

Changement de registre au moment de l'arrivée, dans le chœur de l'église Saint-Martin, de l'Ensemble vocal du Pays de Thann (EVPT) pour l'interprétation très prenante et tout en nuances du Cantique de Jean Racine de Gabriel Fauré.

C'était juste avant que n'entrent en scène les six accordéons à basses chromatiques de l'ensemble Tanguero, emmenés par Andrzej Rytwinski. Ce dernier, qui a effectué lui-même la transcription de l'accompagnement pour orchestre du Requiem pour les vivants de Dan Forrest, assurait le pupitre de basse, véritable colonne vertébrale de l'œuvre.

Aussi était-ce le seul instrument à disposer d'une amplification sonore. Force est de constater que l'accordéon, cet instrument qui respire, bénéficie d'un gradient expressif qui n'a rien à envier à celui d'un orchestre traditionnel. À la direction, la très expérimentée Michèle Huss emmenait tout cet ensemble exactement là où elle le souhaitait. Avec une gestuelle impressionnante de fluidité et, invisible du public, l'expression de son visage qui à elle seule, suffisait à insuffler l'élan dévolu à cette œuvre épique.

Une interprétation puissante et saisissante

De cette interprétation puissante et saisissante, on retiendra aussi la performance des solistes : le ténor Vincent Didier, et les soprani Emmanuelle Vuillard et Christine Heinis, dont la pureté du timbre transperce le c(h)oeur.



Le musée paysan en 2023



Des collectionneurs de fèves comblés à Oltingue

Le Musée paysan d'Oltingue a accueilli, ce dimanche 29 janvier et après deux années d'interruption, sa traditionnelle bourse aux fèves.

Si le flux de visiteurs n'a pas été énorme – une quarantaine de personnes entre 10 h et 18 h -, il n'en reste pas moins que les cinq collectionneurs, n'ont pas perdu leur temps, dimanche, lors de la 15^e bourse aux fèves qui se tenait dans les murs du Musée paysan d'Oltingue. « Après l'Épiphanie, c'est le meilleur moment pour trouver de nouvelles fèves, surtout dans des bourses fréquentées par d'autres collectionneurs qui ne sont pas forcément de la proche région. Non seulement on trouve de nouvelles pièces pour agrémenter sa propre collection mais aussi, et surtout, on partage des informations », expliquait

Christian, le fils de la célèbre fabophile pfastattoise Jacqueline Goepfert « *Les vraies collections restent à la maison. Ici, on n'a que du double. Il faut en avoir pour pouvoir faire des échanges* », devait-il préciser.

« Quand j'étais enfant, je collectionnais les timbres et les minéraux, se rappelle Christian. Je crois d'ailleurs que j'ai transmis le virus à mon fils Benjamin, qui a repris le flambeau. Apprendre à un enfant à se concentrer sur quelque chose, à classer, à ranger et à prendre soin, je trouve que c'est important de nos jours ».



Vie patrimoine

Les écoliers découvrent les traditions de Pâques au Musée Paysan

Curé d'Oltingue de 1959 à 1977, le curé Étienne Bilger, originaire de Sierentz, a fondé le musée paysan d'Oltingue, premier musée paysan sundgauvien, destiné à préserver les objets anciens de la vie quotidienne des familles rurales. Jeannette Willig en est la fidèle gardienne et, avec le président Théo Tschamber, ils reçoivent et guident les groupes, les écoles et les visiteurs. Les objets de Pâques figurent au programme des expositions.

Les élèves des classes de CP et CM2 de Tina Erdinger du RPI d'Oltingue ont visité le musée. Jeannette Willig leur a montré les objets anciens, la crécelle et le claquoir. Elle leur a expliqué qu'ils servaient autrefois à remplacer les cloches parties à Rome pour Pâques. Elle leur a donné leurs noms en alsacien : Raffel ou Ratscha ou Rahra pour la crécelle et Bockelhammer ou Speckhammer pour le claquoir.



Toujours dans la pièce centrale, ou Stuwa, la guide a montré aux jeunes les moules de la saison pascalle, ceux à pâtisserie, Lammalas (agneaux), Osterhaas (lièvres de Pâques) ou à poissons. La tradition de la bénédiction des rameaux et des grands brins de buis ou de houx fixés au bout d'un manche en bois ou d'une branche de noisetier dont on avait enlevé l'écorce a également été expliquée aux enfants. Ces garnitures ornées de rubans de couleur, appelées en alsacien Palma bassa, étaient souvent fabriquées par les papas pour leurs fils et, après avoir été bénies, elles étaient plantées dans le jardin devant la maison.

La bâtisse du musée datant du XVI^e siècle servait de relais de poste pour les diligences allant de Bâle à Porrentruy ou Belfort. On pouvait y manger et dormir à l'étage et, éventuellement, changer de chevaux.

En visitant les dépendances, Théo Tschamber a fait découvrir aux écoliers la forge, le grand soufflet, les outils du forgeron, ceux du menuisier et la dernière acquisition du musée - ou plutôt le dernier don -, une pierre de rémouleur ou Schliffstein encore en très bon état servant à aiguiser les outils tranchants : les couteaux, les ciseaux ou le couteau de la faucheuse tractée par les chevaux. Les enfants ont eu plaisir à actionner la manivelle.

16 juillet 2023

Le groupe CHUM's à l'église St Martin-des-Champs

Après plusieurs concerts dans le cœur du Sundgau « Chapelle Tour » nous avons également le plaisir d'accueillir les CHUM's (musique irlandaise) dans notre belle chapelle le 16 juillet 2023.

« Un moment d'élégance où le temps se suspend ».



Connaissez-vous la Chouette Chevêche dite Chevêche d'Athéna ?

Le vingt-huit février 2023 la Comcom du Sundgau et la Ligue protectrice des Oiseaux (LPO) s'associent pour effectuer un recensement de la Chouette Chevêche sur le territoire du Site Nature 2000 du Jura Alsacien, cinq zonages ont été identifiés sur sept communes environnantes.

En juin 2023 nous avons effectué le baguage des bébés Chevêches (un petit de 22 jours pèse 109,5 g) dans les nichoirs de trois communes :

Lutter

3

Radersdorf

5

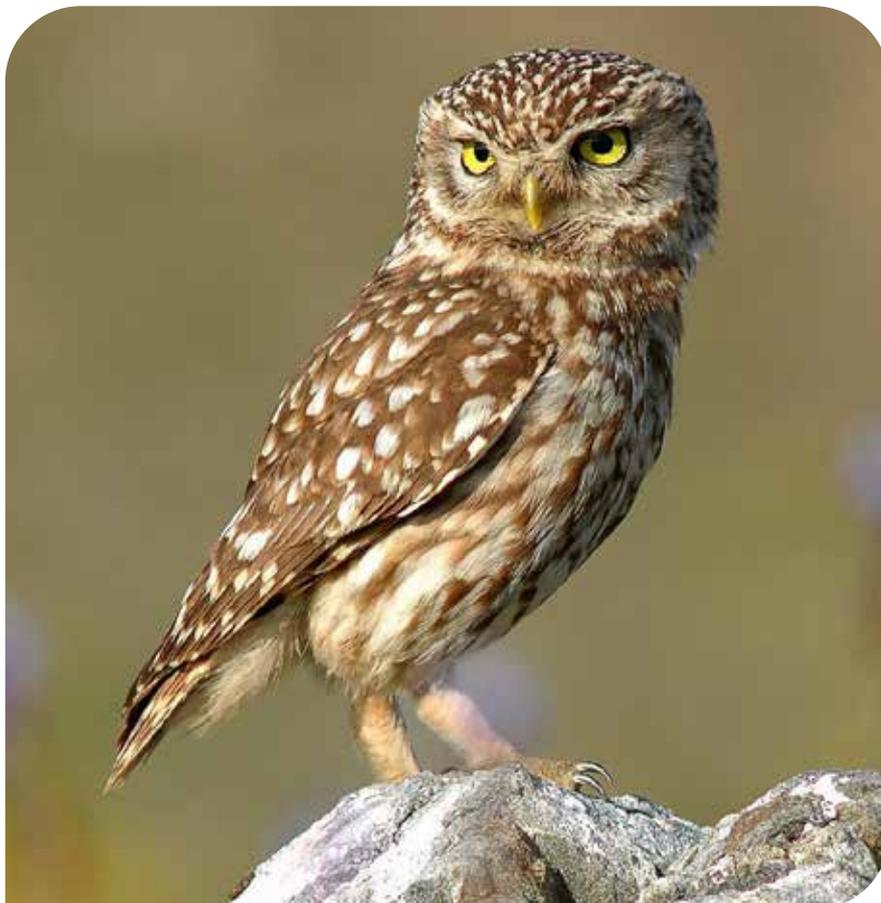
Linsdorf

5

Cette année malheureusement rien à Oltingue mais rester à l'écoute à la tombée de la nuit car cet oiseau nocturne voyage dans tous le secteur.



Chevêche bébé



Chevêche adulte

Caractéristiques physiques de la chouette chevêche d'Athéna

TAILLE

22 à 27 cm

ENVERGURE

Envergure de 55 à 60 cm
les ailes déployées

POIDS

150 à 200 g selon les régions

CARACTÉRISTIQUES DU CORPS

Silhouette trapue, grosse tête, bec crochu, longues pattes, queue courte

CARACTÉRISTIQUES DU VOL

Vol rapide et direct

COULEUR DU PLUMAGE

Plumage général brun tacheté de blanc ; parties inférieures blanches tachetées de brun, yeux jaunes, bec jaune, pattes blanches. La couleur du plumage diffère selon la région du monde où vit l'oiseau.

CRI / BRUIT /

CHANT DE LA CHOUETTE CHEVÊCHE D'ATHÉNA

Répertoire varié de cris : un cri quotidien bref, un cri d'alarme aigu, et un chant



Baguage chevêche

Les plantes exotiques envahissantes

Cet article a déjà été publié dans le bulletin 2021. Sur l'actualité, nous vous recommandons de relire cet article et de bien mémoriser les plantes.

À Oltingue, on s'est penché sur les plantes exotiques envahissantes, un fléau végétal

Dimanche 5 septembre 2021, une sortie découverte s'est déroulée à Oltingue sur le thème des plantes exotiques envahissantes, proposée par la communauté de communes Sundgau, en lien avec ses partenaires, la Maison de la nature du Sundgau et la Collectivité européenne d'Alsace.

Dimanche matin, par un soleil radieux, une vingtaine de personnes se sont rassemblées sur le parking de la mairie d'Oltingue, point de départ d'une visite guidée très instructive.

Vital de sensibiliser la population.

Les intervenants, Dominique Oesterlé, botaniste, et Lukas Merkelbach, de l'association MerNatur, ont proposé aux participants une balade le long de l'Ill et dans une forêt voisine sur un sujet qui leur tient particulièrement à cœur : les plantes exotiques envahissantes.

Berce du Caucase, renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya... Ne vous trompez pas, sous leur nom charmeur et évocateur, se cache une véritable menace pour notre biodiversité.

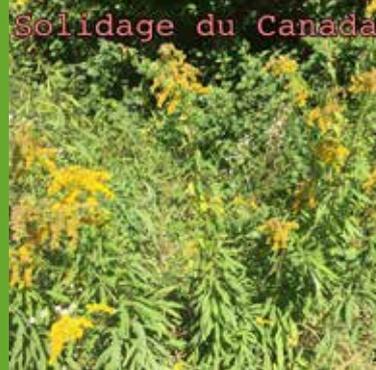
C'est un véritable appel d'urgence que lancent Dominique Oesterlé et Lukas Merkelbach. Il est vital de sensibiliser la population aux dommages causés par ces plantes exotiques, au développement incontrôlé, notamment le long des cours d'eau. La sensibilisation et la collaboration du grand public représentent un gage de réussite dans la lutte contre ces espèces envahissantes, une action nécessaire pour préserver notre faune et notre flore locales mais aussi notre santé.

Effets sur la biodiversité et la santé

Avec leur aspect éminemment ornemental, nous pourrions presque nous réjouir de leur présence dans nos jardins ou sur nos chemins forestiers. Or, les conséquences sur les habitats naturels et les activités humaines sont nombreuses : effondrement de la biodiversité locale en prenant la place des espèces indigènes, uniformisation de la végétation et des paysages, risques d'allergies ou de brûlures, infrastructures dégradées...

Il existe quelques règles et gestes simples pour limiter la prolifération de ces plantes reconnues comme envahissantes, comme, par exemple, les arracher ou les tailler avant leur floraison, utiliser de la terre dont la provenance est connue ou, tout simplement, ne plus en planter dans son jardin.

La lutte contre ces plantes est difficile et coûteuse mais elles ne sont pas une fatalité. De nombreuses actions sont entreprises, fruits d'efforts collectifs et individuels, et aboutissent à des résultats encourageants largement démontrés par Dominique Oesterlé et Lukas Merkelbach lors de cette matinée découverte.



Infos

Le recensement

La commune d'Oltingue devra procéder au recensement de la population en 2024. L'enquête initialement prévue en 2023 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire.

La collecte des informations se déroulera :
du 18 janvier au 17 février 2024

La mairie d'Oltingue compte sur votre coopération, aussi vis-à-vis de nos deux agents sélectionnés. Chacun va présenter sa carte d'identité de recensement (avec photo).



Mme Fehr Fernande



M. Juen Jean-Marc

Recensement
de la population 2024

Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

The poster features a stylized illustration of a town with various buildings, a sun, a person on a bicycle, and a family walking. A search bar contains the website URL.

Toutes les autres informations et les coordonnées de contact vous seront communiquées en temps voulu.

Infos



L'association a pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits et par la participation à leur insertion sociale et économique ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

Modalités d'inscriptions pour l'aide globale à la personne dont l'aide alimentaire soumise à un barème.

Liste des documents à présenter en papiers originaux :

- carte d'identité ;
- livret de famille ;
- dernier bordereau de la CAF ;
- justificatif des autres ressources (retraite...)
- bail ou quittance de loyer ou prêt logement ;
- justificatif de pension alimentaire.

Suivant le cas :

- certificat de scolarité ;
- avis d'imposition ;
- attestation de Sécurité Sociale ;
- attestation d'inscription au Pôle emploi ;
- dettes avec plan d'apurement.

« Les restos du cœur » seront présents une fois par semaine tous les mardis de 10h à 11h derrière l'église d'Oltingue.

Ils apporteront :

- aide alimentaire ;
- conseil budgétaire et microcrédit personnel ;
- accès aux droits et à la justice ;
- accès aux soins ;
- culture, loisirs et départs en vacances ;
- ateliers de Français, accompagnement scolaire et accès internet accompagné ;
- soutien à la recherche d'emploi.

Numéro de téléphone du Centre Itinérant : **06 04 00 57 44**

Numéro de téléphone du responsable : **06 12 71 55 05**

Adresse mail : **AD68.restoroute@restosducoeur.org**

Opération brioches 2023

Votre solidarité et votre générosité ont une nouvelle fois été au rendez-vous de notre traditionnelle vente de « Brioches » au profit des personnes en situation de handicap de l'APEI Fonds de Dotation Hirsingue.



L'édition 2023 a permis de vendre, dans votre village, pour un montant de 1230 €.

Je suis particulièrement touché par ce résultat, principalement dû à l'efficacité de votre soutien. Je souhaite vous transmettre publiquement nos plus vifs remerciements, ainsi qu'à vos concitoyens pour leur générosité.

L'accompagnement au quotidien des personnes en situation de handicap est à la charge des collectivités territoriales. Notre association assure au mieux cette mission ! Mais par les dons de cette opération « Brioches », vous nous permettez d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées accueillies dans nos structures.

Au nom des personnes résidentes et usagères de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement.

Le président, Fernand Heinis



La Mairie d'Oltingue informe

📍 Rappel recensement

Il est obligatoire pour les jeunes de se faire recenser en mairie.

A compter de son 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit, votre enfant doit se présenter en mairie pour obtenir son attestation et s'enregistrer sur la liste pour effectuer la journée d'appel 1 an plus tard.

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il recevra une attestation de recensement. Il devra la présenter lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac, permis de conduire...)

Les horaires de la mairie d'Oltingue sont :

Lundi de 9h à 12h

Mardi de 9h à 12h – 14h à 17h30

Jeudi de 9h à 12h00 – 14h à 17h30

Lundi après-midi et vendredi sur RDV

☎ **03 89 40 70 11**

📍 Carte identité et passeport

Pour le renouvellement de carte d'identité ou passeport veuillez réaliser une pré-demande sur le site ants.gouv.fr. Il faudra prendre rendez-vous à la mairie d'ALTKIRCH, FERRETTE, HUNINGUE ou SAINT-LOUIS).

Exemple pour la mairie de FERRETTE : vous pourrez vous rendre sur le site de la mairie de Ferrette ou par téléphone au ☎ **03 89 40 40 01**

Les horaires de la mairie de Ferrette sont :

Lundi de 8h10 à 11h30 / Mardi de 8h10 à 11h30

Mercredi de 14h10 à 18h50 / Jeudi de 8h10 à 11h30

Vendredi de 8h30 à 11h30

📍 Urbanisme

La commune d'Oltingue a dématérialisé l'Urbanisme.

Dorénavant vous avez la possibilité de déposer les dossiers par voie électronique ou par papier.

Par voie électronique sur le site, il vous faut vous connecter sur :

<https://gnau31.operis.fr/sundgau/gnau/#/>

Pour compléter le formulaire et celui-ci nous sera transmis.

Par voie électronique sur l'adresse mail, il vous faut compléter le formulaire soit sur internet soit papier et le scanner et le transmettre à l'adresse suivante :

urbanisme@oltingue.fr

Par papier, il faut compléter le formulaire papier et le déposer en Mairie.

📍 Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans la commune ?

Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie en remplissant une petite fiche et en y joignant la photocopie de votre carte d'identité. Vous pourrez également à votre inscription sur la liste électorale si vous êtes citoyen Français.

A votre arrivée, il vous faudra prendre contact avec la Communauté de Communes du Sundgau pour ouvrir votre compte concernant les déchets. Le service vous apportera les réponses aux questions que vous vous posez. Concernant votre compteur d'eau, il vous faudra également prendre contact avec la Communauté de Communes du Sundgau.

📍 L'agence postale d'Oltingue

52 rue principale - 68480 Oltingue

☎ **03 89 25 95 93**

Horaires d'ouverture : lundi après-midi de 14h30 à 18h15, mardi matin de 9h à 11h45, mercredi matin de 9h à 12h, jeudi après-midi de 14h30 à 18h15, vendredi matin de 9h à 11h45 et samedi matin de 9h à 12h.

📍 Office National des Forêts

Emilie LITZLER

☎ **03 89 40 71 30 / 06 24 24 72 44**

emilie.litzler@onf.fr

📍 Brigade verte

Poste Central de la Brigade Verte du Haut Rhin
92, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 68360 SOULTZ

☎ **03 89 74 84 04** - Fax : **03 89 74 66 79**

contact@brigade-verte.fr

📍 Conciliateur de justice

www.conciliateurs-alsace.com

FREY Thierry

Cantons de Hirsingue et Ferrette

1^{er} et 3^e jeudis du mois de 8h00 à 11h30 à la Mairie de Hirsingue, 1, place de la Mairie

Prendre RDV au ☎ **03 89 40 50 13**

📍 Espace solidarité et seniors – assistante sociale

39 av. du 8^e Régiment de Hussards
Quartier Plessier – bâtiment 2 – BP 51027
68134 ALTKIRCH



📍 Assistante sociale

Sur rendez-vous au ☎️ **03 89 08 98 98**
ou par mail : espacealtkirch@haut-rhin.fr

📍 Espace Solidarité Senior

Sur rendez-vous au ☎️ **03 89 08 98 30**
ou par mail : gerontoaltkirch@haut-rhin.fr

📍 L'Abbé Adolphe TSIKAKA

20 place Saint-Martin - 68480 OLTINGUE

☎️ **03 89 40 71 54**

Paroisse.portedujura@orange.fr

Personne relais pour la commune au niveau de la paroisse : **Mme Lucienne PFIFFER 03 89 07 31 11**

📍 Communauté de Communes Sundgau

La CCS situé à Altkirch, Avenue du 8^e régiment de Hussards, vous accueille suivant les horaires suivants :

lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Vous pouvez contacter la CCS au ☎️ **03 89 08 36 20**

📍 Service Eau et Assainissement

En cas de dysfonctionnement du réseau d'eau ou de fuite avant compteur « côté public » veuillez contacter le ☎️ **03 89 08 47 57** ou alors laisser un message sur le numéro d'astreinte 24/7 (nom, adresse, numéro de téléphone) au ☎️ **03 89 25 83 21**

Dans le cas où votre fuite est située entre le compteur et votre habitation cela ne concerne pas la CCS.

📍 Concernant les ordures ménagères

Vous pouvez contacter le service valorisation des déchets de la CCS au ☎️ **03 89 08 36 24**
ou par mail : bien-tier@cc-sundgau.fr

📍 Distribution repas

Depuis maintenant bientôt un an, la poste a mis en place la distribution par le facteur de repas du Traiteur WEIGEL de Waldighoffen sur notre commune.

Pour la réservation des repas nous vous transmettons les coordonnées du traiteur : BOUCHERIE TRAITEUR WEIGEL au ☎️ **03 89 07 73 01**

📍 Etat civil

Changement de nom :

Changement de nom depuis le 1^{er} juillet 2022.

Vous voulez changer de nom de famille : Nom qui figure sur l'acte de naissance (appelé aussi nom de naissance ou nom patronymique) pour prendre un nom issu de votre filiation : Lien juridique entre un enfant et son père et/ou sa mère ? Le nom de votre père, ou le nom de votre mère, ou leurs 2 noms accolés dans l'ordre choisi et dans la limite d'un nom pour chacun des parents ? Vous pouvez utiliser la procédure simplifiée et gratuite de changement de nom.

Saisir sur votre moteur de recherche : changement de nom service public.

Sélectionner le lien www.service-public.fr



MAJEUR : la personne peut changer de nom.

MINEUR : la personne peut choisir un nom d'usage.

📍 PACS :

Les formulaires concernant le PACS sont disponibles sur internet, saisir dans la barre de recherche :

> Convention type de PACS 15726*02

service-public.fr

> Notice PACS 52176*03

www.formulaire.service-public.fr

Joindre la photocopie de la carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile des deux partenaires.

La commune demande à ce que les documents soient déposés au minimum 1 semaine avant la date envisagée du PACS.

📍 Taxe foncière sur les propriétés bâties

Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

Le conseil municipal par délibération du 29 juin 2021 a décidé de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Infos



VOTRE CONSEILLER NUMERIQUE

HORAIRES AVEC OU SANS RDV

Lundi

8h - 12h
13h - 16h

Mardi

9h - 12h
14h - 17h

Mercredi

8h - 12h
13h - 17h

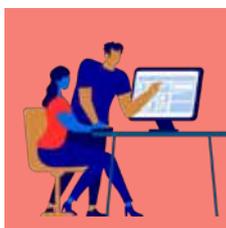
Jedi

9h - 12h

LES OUTILS DU NUMÉRIQUES

TÉLÉPHONE, TABLETTE
ET ORDINATEUR

ATELIERS SEUL OU EN GROUPE



GUILLAUME SCHNEBELEN

A l'Espace Robelin de FERRETTE
07.56.32.04.30
cnfs@ferrette.fr

Numéros utiles

15

SAMU

Le service d'aide médical urgent

17

POLICE SECOURS

18

SAPEURS-POMPIERS

112

NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN

119

NUMÉRO D'URGENCE
POUR L'ENFANCE EN DANGER

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR
LES PERSONNES SOURDES ET
MALENTENDANTES

Ce qu'en disent les fleurs

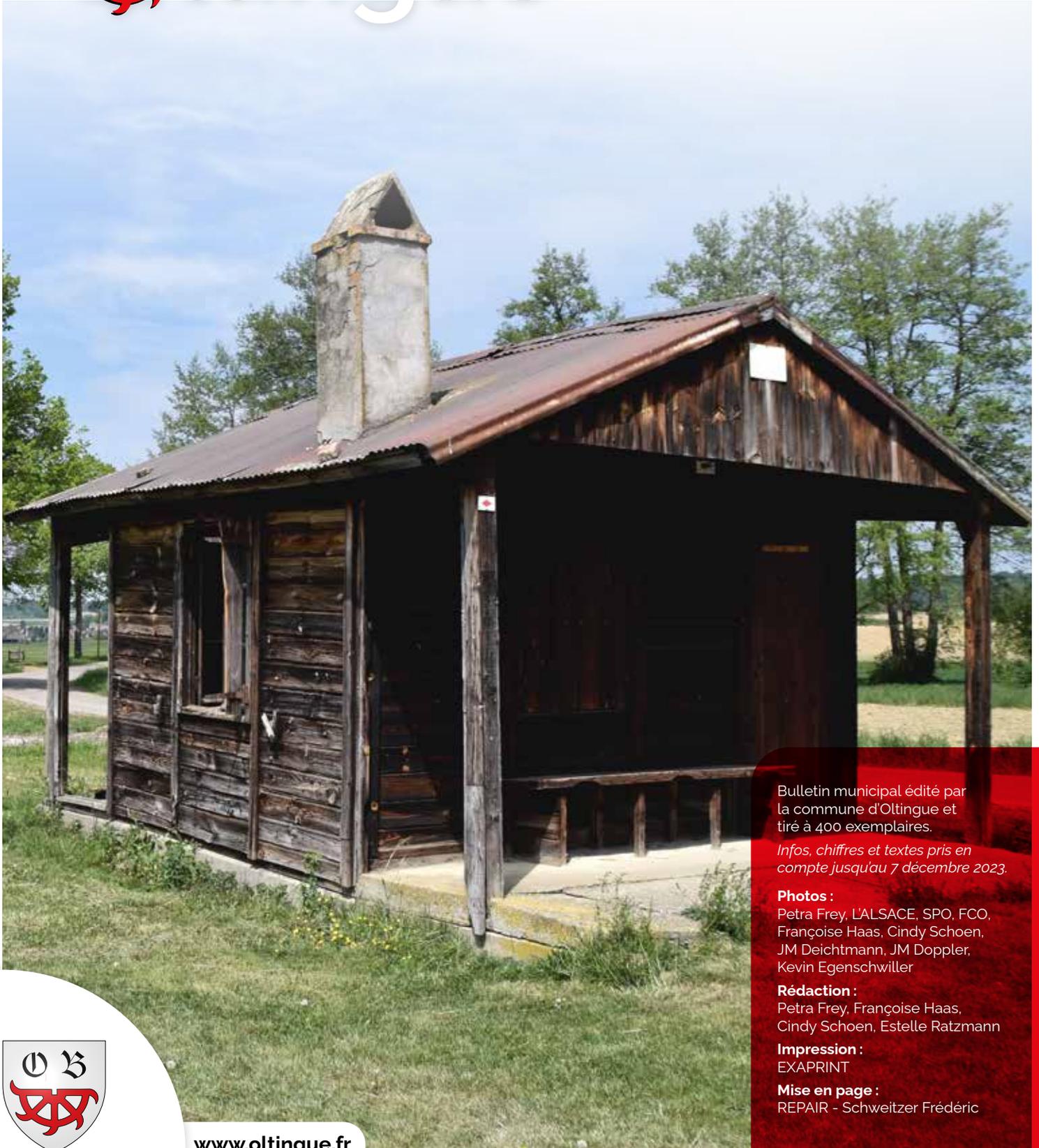
*Les fleurs de mon jardin m'ont parlé ce matin
Les fleurs de mon jardin m'ont confié leur chagrin
Les fleurs de mon jardin m'ont remis un message
Elles s'adressent à vous tous qui êtes si sages
Nous souffrons nous les fleurs de votre indifférence
Être belle, être beau, n'est pas une référence
Et ne vous permettez pas d'ignorer notre présence
Vous allez, vous courez, comme si vous preniez le train
En oubliant les fleurs qui sont sur votre chemin
Nous n'avons pas de miroir pour nous regarder
Nous faisons pourtant tout pour nous faire remarquer
Nous sommes nous les fleurs amies des cheveux blancs
Leur apportant vigueur pour un dernier élan
Nous sommes nous les fleurs amies des mariés
À tous les amoureux nous faisons un vœu
Puisqu'avec nous vous êtes toujours heureux
Faites nous rentrer chez vous, mettez partout des fleurs
Ce sera toujours un gage de bonheur
Nous sommes nous vous le rappelons du même Père
Puisque votre bon Dieu est aussi notre père
Et si vous permettez ce conseil intéressé
Ne courez pas toujours, soyez moins pressés
Un monde vous attend qu'il vous faut découvrir
Mais pour ce faire il vous faut moins courir
Ecarquillez vos yeux et ouvrez bien vos oreilles
Contemplez la nature qui s'éveille
Vous serez toujours prêts pour le dernier voyage
et nous serons encore là fidèles à notre image*

JO

À la mémoire de Joseph MULLER décédé en mai 2023



Oltingue



Bulletin municipal édité par la commune d'Oltingue et tiré à 400 exemplaires.

Infos, chiffres et textes pris en compte jusqu'au 7 décembre 2023.

Photos :

Petra Frey, L'ALSACE, SPO, FCO, Françoise Haas, Cindy Schoen, JM Deichtmann, JM Doppler, Kevin Egenschwiller

Rédaction :

Petra Frey, Françoise Haas, Cindy Schoen, Estelle Ratzmann

Impression :

EXAPRINT

Mise en page :

REPAIR - Schweitzer Frédéric

